

LOGNES

Ma Ville



#65

JUILLET/AOÛT 2024

VIVRE LOGNES
AUJOURD'HUI
ET DEMAIN
/P.4

J.O PARIS
2024
DISPOSITIF
EXCEPTIONNEL
/P.19



AGENDA

*Les Estivales,
votre été à Lognes*



À LA UNE

4
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Vivre Lognes aujourd'hui et demain

10
TRAVAUX
Extension du réseau de géothermie

16
LES ESTIVALES
Rendez-vous en juillet à l'Etang des Ibis

21
AGENDA



CAFÉS CITOYENS

Les 25 mai, 8 et 22 juin, les « cafés citoyens » ont offert l'opportunité aux Lognots d'être informés sur les projets en cours dans leur quartier ou dans d'autres secteurs de la ville, mais aussi de soumettre leurs remarques et leurs idées à Nicolas Delaunay, Maire de Lognes et aux élus présents. Ces nouveaux rendez-vous se veulent ainsi un temps d'échanges privilégié, de rencontres et un outil de concertation publique régulier avec de nouveaux rendez-vous dans les quartiers dès septembre.

MAIRIE DE LOGNES
11 esplanade des Droits de l'Homme
77185 LOGNES

Tel : 01 60 06 88 88
Fax : 01 60 06 88 66
courrier@mairie-lognes.fr
www.mairie-lognes.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h

 
MAIRIE-LOGNES.FR



Nicolas Delaunay
Maire de Lognes

*Chères Lognotes,
chers Lognots,*

Merci d'avoir été si nombreux pour parler de l'avenir de Lognes lors des 4 réunions de concertation qui ont été organisées entre le 22 mai et le 26 juin. Nous avons eu des échanges constructifs, dans le respect de la parole de chacun. Je suis très attaché à ces moments de partage et je vous donne rendez-vous dès l'automne pour continuer à agir tous ensemble pour faire de Lognes une Ville pour toutes et tous.

Mais avant, voici enfin l'été ! Après un printemps maussade, vous pourrez profiter de nombreuses animations

en particulier les Estivales à partir du 13 juillet dont le programme a de quoi, cette année encore, ravir petits et grands. Avec toute l'équipe municipale, nous aurons plaisir de vous y retrouver.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été.

Votre Maire

Votre publicité dans Lognes Ma Ville ! Artisans, commerçants, si vous souhaitez faire la publicité de votre entreprise dans le magazine Lognes Ma Ville, contactez la régie publicitaire : service.communication@mairie-lognes.fr
 Directeur de la publication : Nicolas Delaunay, Maire de Lognes / Rédaction : Philippe Begue, Luc Charpentier, Sandrine Petitgas / Conception graphique : Lison Chaufer / Couverture : Michelle Corselle / Photos : Service communication, Adobe Stock / Tirage : 6450 exemplaires / Distribution : Le Diffuseur des Collectivités / Impression : Melun Impression / Imprimé sur du papier labellisé FSC



Vivre Lognes aujourd'hui et demain

Depuis mars 2024, une vaste concertation citoyenne a débuté. 43 Lognots, femmes et hommes de tout âge ont été interviewés dans le cadre d'une enquête audiovisuelle. S'en sont suivies, fin mai et début juin, 3 rencontres citoyennes et 1 atelier pour réfléchir ensemble et construire l'avenir de la Ville.

3 questions à Nicolas Delaunay

Qu'est-ce qui vous a marqué au cours de ces rencontres ?

D'abord la forte participation, y compris celle des jeunes. On dit souvent que les gens ne s'intéressent plus à la vie politique. Les Lognots ont démontré le contraire. Et le fait que, malgré les sensibilités et avis parfois divergents, tout le monde s'est écouté. C'est précieux et rare dans la société française aujourd'hui ! Ensuite c'est le très fort attachement des habitants à leur ville et à son identité si particulière qui tient à la fois à la qualité de son cadre de vie et à la diversité de ses habitants.

Que reprenez-vous de ces échanges ?

Ce que nous demandent finalement les Lognots c'est de rester fidèle à la promesse originelle de Lognes. Celle d'une ville équilibrée et accueillante où chacun puisse s'épanouir tout au long de la vie, quel que soit son âge, son origine, sa catégorie sociale ou sa confession. Une ville qui préserve l'équilibre de son habitat et de son cadre de vie. Une ville qui conserve son esprit familial, soucieuse de tisser des liens entre tous les habitants,

« Votre parole compte pour l'avenir de notre Ville. »

Nicolas Delaunay - Maire de Lognes
Avril 2024

toutes les générations, les quartiers, les cultures. Une ville qui fait toute sa place aux jeunes et les accompagne dans leurs projets. Ces convictions nous les partageons totalement au sein de l'équipe municipale et en tant que Maire mon engagement c'est de les faire vivre concrètement.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Loin d'être finie, la démarche ne fait que commencer ! Comme je l'ai dit lors de ces réunions, rien ne pourra se faire sans la mobilisation des habitants. Nous avons besoin de vous ! Dès l'automne, nous organiserons aussi des ateliers citoyens qui permettront d'associer toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager concrètement pour notre ville.



La parole est à vous !

Retour des participants sur les 3 rencontres de la concertation « Vivre Lognes », organisées le 22 mai au collège du Segrais, le 29 mai à l'entreprise Lockall et le 4 juin à l'association Franco Indochinoise du Sud Laos.

« J'ai bien aimé l'initiative. Je pense que c'est ce qu'il faut faire, justement, si on souhaite entendre un peu tout le monde. »

Karl

« Je trouve que la démarche est bien organisée, c'est une bonne initiative. Le format était un peu en parole libre, donc des fois, c'est peut-être parti un peu dans toutes les directions, mais ce n'est pas grave. C'était le moment d'échanger et après, c'est enregistré, donc ils sauront garder les idées à prendre. »

Tounès

« Merci de nous avoir sollicité. Vous nous avez permis de nous rencontrer et de dire ce qu'on avait à dire. J'ai assisté à la deuxième réunion et honnêtement, j'ai trouvé ça super appréciable de voir autant de jeunes se mobiliser. On les voit rarement se déplacer. Ils ont dit ce qu'ils avaient à dire car ils ont des besoins et des attentes. (...) Donc, pour moi, c'est un constat super positif de cette deuxième réunion. Je pense que les autres, c'était pareil. »

Malika

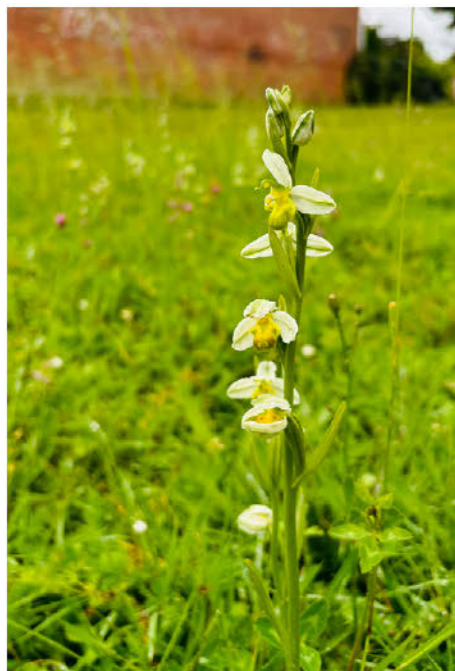


« Ces réunions ont été utiles. Les réponses, on ne les aura pas maintenant bien sûr. On était là pour creuser les fondations et être dans l'analyse de quels sont les besoins de la ville. Et c'est ça que moi, j'ai ressenti sur la troisième réunion. »

Julie

Maintenir le cap « vert »

Fin 2023, la Ville a obtenu sa troisième fleur du label « Villes et Villages Fleuries – qualité de Vie ». Durant ces six derniers mois, les agents municipaux des espaces verts continuent de tout mettre en œuvre pour protéger le précieux cadre de vie qui fait la richesse de Lognes.



NOUVELLE VARIÉTÉ D'ORCHIDÉE SAUVAGE

Il y a un an, grâce à la pratique des fauches tardives, deux espèces d'orchidées sauvages étaient découvertes. Il s'agissait de l'Ophrys apifera et de l'Himantoglossum hircinu. Ces derniers temps, une nouvelle variété a été aperçue et vient désormais les compléter : Ophrys apifera var chlorantha. Important : ne déterrez pas l'orchidée sauvage pour la transplanter ailleurs car cette plante est très exigeante, une fois installée, elle ne supportera pas d'être déplacée.



Campagne d'égavage de Printemps

Chaque année, la mairie procède à la taille d'arbres ou l'entretien des haies et des voies, à la fois dans un but esthétique mais aussi pour éviter la chute de branches qui pourrait blesser des passants. Les voies concernées étaient : rue Gabriel, rue Mozart, cours Georges Gershwin, allée Jean Jacques Rousseau, boulevard du Segrais et rue du parc. À l'automne, il y aura également un égavage des marronniers grande allée des Charmilles.



Broyage : rien ne se perd

La commune stocke le broyat de bois issu des élagages des arbres de la ville fait par le prestataire qui vient directement le vider au Centre Technique Municipal.
« Nous faisons notre propre compost avec de la broyure et nos déchets de

tonte. Ce compost viendra ensuite fertiliser nos massifs de vivaces et arbustes en ville » explique la responsable du service espaces verts et biodiversité.



Pour un été fleuri

Plus que jamais, parler de Lognes, c'est parler nature ! Fin avril, un prestataire extérieur, épaulé par le service communal des espaces verts, est venu réaliser la plantation mécanisée de 5000 bulbes à floraison estivale au mail de la Fauconnerie et boulevard Frédéric Chopin. Le mélange utilisé appelé COSTA DORADA est composé de Liatris spicata, Glaieul, Dalhia, Lis, Zantedeschia. Pour le plaisir des yeux, l'effet floral de ces plantations sera à son maximum courant juillet.

Courant juin, les agents communaux espaces verts ont également arboré massifs, bacs et jardinières de 3900 plantes annuelles.

Que faire de vos déchets ?

La période des déménagements, des travaux dans la maison ou de jardinage bat son plein. Elle génère beaucoup de déchets mais aussi de dépôts sauvages... Rappel des solutions pour trier sans polluer.



Collecte des déchets verts

Vous aimez jardiner, mais la gestion des déchets verts devient un véritable casse-tête ? Résidus d'élagage, tailles d'arbustes, feuilles mortes... autant de déchets volumineux qu'il n'est pas aisé de transporter. Une solution : la collecte des déchets verts mise en place depuis septembre 2020 par le SIETREM en partenariat avec la Ville et la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne. Cette collecte est assurée en porte-à-porte dans les secteurs pavillonnaires les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, d'avril à décembre. ●

Déchetterie

Les déchetteries gérées par le SIETREM sont accessibles librement aux horaires et conditions habituels.

- La présentation d'une pièce d'identité et du badge d'accès est obligatoire.
- Les quantités déposées ne peuvent pas excéder 1 m³ (2 m³ en cas d'apport de déchets verts) par jour/ par foyer/toutes déchetteries confondues/dans la limite de 26 visites par an.
- L'accès aux déchetteries est interdit aux artisans et commerçants à titre professionnel.
- Les batteries ne sont pas acceptées en déchetterie.

Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	14h30 - 18h30	9h - 18h30
Mardi, jeudi & vendredi	14h30 - 18h30	9h - 13h	
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h30		9h - 12h30
Dimanche	9h - 12h30		

PLUS D'INFOS

Numéro vert au 0 800 770 061
info@sietrem.fr - www.sietrem.fr



Collecte des encombrants

Déchets acceptés : Les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage (tels que : meubles et mobiliers divers, literie...) dont le poids n'excède pas 25 kg. Maximum autorisé : 1 m³
Jours de collecte : 2^e et dernier mercredi du mois

Infractions pour les dépôts sauvages : Tout contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € (Article R632-1 R644-2, R635-8, R116-2).

RR
Mon job ?
Reine des glaces

J'aide les étudiants à garder la tête froide

Stéphanie, technicienne



Dalkia recrute plus de **1 000** techniciens et techniciennes en France



www.dalkia.fr/dalkia-recrute

+ engagé, + utile, + créatif

Rejoignez les techniciens Dalkia



La vidéo-verbalisation arrive

Afin d'empêcher les stationnements gênants ou dangereux pour la sécurité des piétons et automobilistes, la municipalité va tester dès septembre la vidéo-verbalisation sur quatre secteurs.

A partir du COPS (Centre Opérationnel de Protection et de Sécurité) situé dans les locaux de la Police Municipale, la Ville utilisera certaines de ses caméras de vidéo-surveillance déjà en place pour verbaliser les infractions constatées dans les différents quartiers. Installé à différents endroits stratégiques repérés comme particulièrement problématiques, et annoncé aux automobilistes par des panneaux, le dispositif sanctionnera uniquement les stationnements interdits, gênants et dangereux.



Sont concernés par la phase test :

- **Boulevard Camille Saint Saëns**, afin de lutter contre les stationnements en double file,
- **Allée Voltaire**, afin de stopper les stationnements gênant l'accès à l'impasse,
- **Place Charles Cros**, afin de supprimer les stationnements irréguliers et notamment sur la piste cyclable,
- **Rue du Suffrage Universel**, afin d'écarter les stationnements sur les emplacements réservés aux transports de fonds.

Comment ça marche ?

Courant août, des panneaux « périmètre sous vidéo verbalisation » aux entrées de la commune et des rues concernées seront installés. Début septembre, une action de sensibilisation sera engagée auprès des contrevenants durant deux semaines. Dès le 16 septembre, la phase verbalisation sera active. Les amendes ne seront pas apposées sur les pare-brises. L'agent verbalisateur éditera par voie électronique, le procès-verbal qui ensuite sera envoyé par voie postale au domicile du certificat d'immatriculation.

A quoi s'expose-t-on ?

Les contrevenants seront sanctionnés comme prévu par le code de la route : de 35 euros pour un stationnement gênant, à 135 euros pour un stationnement « très gênant », sur trottoirs, en pleine voie, passages piétons. Le cas échéant, les automobilistes en infraction qui auront été repérés par les agents assermentés via les caméras du dispositif de vidéo-protection, recevront une amende directement dans leur boîte aux lettres.

Les villes environnantes ayant mis en place la vidéo verbalisation :

Pontault Combault (2018), Courtry (depuis 2020), Vaires-sur-Marne (depuis 2024) ●



« Le dispositif sanctionnera uniquement les stationnements interdits, gênants et dangereux. »

Extension du réseau de géothermie

Depuis le mois de mai, les travaux d'extension du réseau de géothermie ont débuté avec l'agrandissement de la centrale géothermique située à côté du lycée E. Bronté et se poursuivront dès juillet avec l'extension progressive du réseau sur l'ensemble de la Ville.



Voies de circulation les plus impactées (restrictions, déviations, limitations des stationnements...)

Voies de circulation les moins impactées (demi-chaussée, circulation alternée...)

Dans un contexte de diminution des ressources, de tensions énergétiques et d'augmentation des prix de l'énergie, l'agglomération et ses villes ont décidé de favoriser l'investissement dans les énergies renouvelables, à travers notamment la géothermie. Cette ressource énergétique permet de produire une énergie propre, inépuisable, à coût maîtrisé et surtout locale, puisque le territoire dispose de cette ressource énergétique dans la nappe souterraine du Dogger située entre 1500 et 2000 mètres de profondeur.

À Lognes, depuis de nombreuses années, la Municipalité s'investit pour intégrer dans les nouveaux projets d'aménagement et de rénovation, le raccordement au réseau de chaleur : groupes scolaires, bâtiments communaux, résidences immobilières.

À terme, près de 6 000 logements/équipements pourront bénéficier du réseau de géothermie déployé sur Lognes.

Démarré en mai 2024, le chantier d'extension de la centrale située à côté du lycée devrait se terminer à l'été 2025. Les travaux ont et auront un faible impact sur le quotidien des riverains : absence de travaux la nuit, nuisances sonores limitées, pas d'intervention prévue le week-end. Cet agrandissement, avec l'édification d'un nouveau bâtiment, est accompagné d'un chantier pour la création de 6 kms de réseau, dont la première phase démarre dès le mois

de juillet 2024 sur le secteur du Mail le Corbusier et de la Maillière. Cette première phase d'extension du réseau va occasionner pour les riverains concernés des modifications de circulation et de stationnement. Une réunion d'information a été organisée le 19 juin dernier afin de présenter les travaux de cette première phase aux habitants les plus concernés.

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'impact des travaux et le projet global d'extension du réseau de géothermie et l'extension du réseau phase par phase, sur le site de la Ville : mairie-lognes.fr

EQUIPEMENTS MUNICIPAUX RACCORDÉS À TERME :

- Gymnase de la Liberté
- Groupe scolaire du Mandinet
- Groupe scolaire de la Maillière
- Futur Gymnase La Maillière - Michel Ricart
- Equipement polyvalent de la Malvoisine
- Centre de loisirs du Cours des Lacs
- Centre administratif (Mairie)
- Hôtel de Ville
- Salle du Citoyen
- Groupe scolaire du Village
- Centre de loisirs et équipement du Grand Bassin

Dimanche au bord de l'eau

DIMANCHE 25 AOÛT 2024

à Berck sur Mer

• *Passez une journée à la plage en famille* •



INSCRIPTION

**MERCREDI 24 ET VENDREDI 26 JUILLET / MERCREDI 7 ET VENDREDI 9 AOÛT
DE 9H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30**

À L'ACCUEIL CITOYEN (Mairie de Lognes, 11 esplanade des Droits de l'Homme)

Renseignements : 01 60 06 88 42

Se munir de : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile sur Lognes de moins de 3 mois et avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021. Tarif en fonction du taux d'effort.

Une cérémonie pour leur première carte d'électeur



185 C'est le nombre de jeunes Lognots qui ont reçu leur première carte électorale cette année.

Fin avril, Nicolas Delaunay, Maire de Lognes, accueillait à l'Hôtel de Ville 45 jeunes âgés de 18 ans, nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune. Cette cérémonie a été le fruit d'échanges et de rencontres autour de l'importance de l'implication civique et citoyenne, et de la liberté que le droit de vote confère à chacun. *"Vous obtenez le droit de faire vivre et de défendre l'un de nos plus importants biens communs, la démocratie"* a souligné le Maire.

Elle a été l'occasion de remettre aux jeunes majeurs leur carte d'électeur ainsi que le livret citoyen qui présente les droits et les devoirs du citoyen et les principes fondamentaux de la République. Ils ont pu ainsi voter pour la première fois et s'exprimer lors des élections européennes le 9 juin dernier. ●

Médaille du travail : des Lognots à l'honneur

Mercredi 15 mai, le Maire a présidé la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail. Ont été décernées 8 médailles argent (pour 20 ans de carrière) : **David AGELAN, Ing DIEP, Pierrette EMINI, Esther GRUHIER, Thy Rosey GUYEN, Laetitia LUCAS, Jer-Chaïng TRAN, Ferat YOLAL**, 2 médailles de vermeil (hommage à 30 ans de travail) : **Hélène ABDOUL, Pascale FIAU**, 1 médaille d'or (décernée après 35 ans de services) : **Nadjia ZEDAN** et même 4 médailles grand or qui honorent 40 ans de carrière : **Annick DESCHATEAUX, Rachel LE, Isabelle PILLIET, Marie RIBEIRO DA COSTA**.

Toutes nos félicitations à tous ces récipiendaires. Pour rappel, la médaille est attribuée par arrêté du Préfet à la demande du salarié et est assortie d'un diplôme et, dans certains cas, d'une gratification (convention collective ou usage de l'entreprise). ●



INFOS PRATIQUES

La demande de médaille est à effectuer en ligne sur le site demarches-simplifiees.fr et doit être envoyée avant le 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet et avant le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier. ●



Signature du Contrat de ville 2024/2030

Le Contrat de Ville "Quartiers 2030" porté par la Communauté d'agglomération a été signé, lundi 29 avril, entre Guillaume Le Lay-Felzine, président de Paris - Vallée de la Marne, et le représentant de l'État, Benoît Kaplan, préfet délégué à l'Égalité des Chances.

Ce contrat permettra d'engager et de financer plusieurs projets de développement d'envergure au bénéfice du territoire dans les domaines de l'habitat, de l'éducation, de l'emploi, de la culture ou de la prévention santé, avec le soutien financier de l'État et des partenaires de l'Agglomération. Directement concernées par les mesures et projets d'envergure contenus dans "Quartiers 2030", les villes de Champs-sur-Marne, Chelles, Lognes, Noisiel et Roissy-en-Brie en étaient cosignataires, ainsi que différents bailleurs sociaux et chambres consulaires.

Pour ces nouveaux contrats de Ville 2024/2030, il est possible de déterminer des « poches de vulnérabilité » situées hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'analyse de la situation sociale et urbaine du quartier du Segrais et particulièrement du boulevard Camille Saint-Saëns, a permis la mise en évidence des domaines d'intervention sur lesquels il convient d'agir. La municipalité a donc décidé d'intégrer le dispositif

de vulnérabilité dans le cadre Contrat de ville 2024/2030.

Le secteur Camille Saint-Saëns intègre le dispositif

Cette partie du territoire est la plus urbanisée et la plus densément peuplée et concentre une forte proportion de logements sociaux par rapport à l'ensemble de la commune. Ainsi, plusieurs problématiques émergent qu'il s'agisse de la gestion urbaine de proximité que des difficultés à mettre en œuvre une véritable politique de mixité sociale. À cela s'ajoutent des situations d'habitats indignes identifiés. Enfin, des indicateurs sociaux confirment que ce secteur de la ville montre des signes de vulnérabilité (fragilité économique, indice de Position Sociale en dessous de la moyenne nationale et locale s'agissant des établissements scolaires du premier et du second degré.) Ce nouveau contrat de ville aura pour objectif de mettre en œuvre des projets de développement social et urbain en faveur des habitants dans ce secteur en difficulté. ●



Concours : fresque murale décorative

Jusqu'au 31 août 2024, la Ville de Lognes lance un concours pour la création d'une fresque murale. Cette fresque viendra habiller le grand hall de la Salle du Citoyen sur un mur de 8,75 mètres de longueur par 4,20 mètres de hauteur.

Le concours est gratuit et ouvert aux artistes amateurs et professionnels de plus de 18 ans. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul projet. Les documents (simulation, fiche technique, bulletin...) devront être adressés par courrier au Service culturel - Salle du Citoyen - 17 rue du suffrage universel - 77185 Lognes et au format numérique via un service de transfert de fichiers à l'adresse mail suivante : service.animation-culture@mairie-lognes.fr

Un jury désignera la ou le gagnant et l'annonce des résultats aura lieu le mercredi 18 septembre 2024 à l'occasion de la présentation de la nouvelle saison culturelle et de l'ouverture du festival les Transversales. ●

PLUS D'INFOS

Modalités de participation, règlement et bulletin d'inscription sur mairie-lognes.fr

LOGNES EN MODE TRAVAUX



RÉNOVATION DU BOULEVARD DU SEGRAIS

En mai dernier, une portion du trottoir du Boulevard du Segrais a connu une réfection complète avec mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Coût des travaux : 100 000 €

En fin d'année, les travaux de réfection se poursuivront sur une autre portion du boulevard, de l'allée du Marais à la rue de la Maison Rouge.



OPÉRATION REBOUCHAGE DE NIDS-DE-POULE

La suite de l'opération rebouchage des nids-de-poule a été organisée fin mai dans la Ville. Au total, 88 m² de nids-de-poule ont été rebouchés pour un montant d'environ 10 000 € HT.



RÉFECTION DES TROTTOIRS RUE JEHAN SCARRON

À l'occasion de la réfection complète du trottoir qui était très endommagé par les racines des arbres, la Ville a créé une voie partagée entre piétons et cyclistes le long de la rue Jehan Scarron. Celle-ci fait la liaison entre la piste cyclable déjà existante le long du Cours des Lacs et la gare RER de Lognes. Cette nouvelle voie passe ensuite par l'esplanade des Droits de l'Homme (coté kiosque) pour rejoindre l'allée des Marronniers.

Coût de l'aménagement : 80 000 € TTC



Une PME au service des collectivités et des particuliers



- Voirie et réseaux divers
- Terrassement
- Assainissement

TPIDF - 120, av du Maréchal de Lattre de Tassigny 77400 Lagny-sur-Marne
Tél.: 01 64 30 47 47 - Email : tpidf@tpidf.fr

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT



Concrétons ensemble votre projet immobilier



Votre conseillère en immobilier sur Lognes et ses alentours



Dorothée BARBIER
06 49 26 60 03

dorothee.barbier@iadfrance.fr
iadfrance.fr

El Dorothée Barbier, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Meaux sous le numéro 948103312 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

les Estivales 2024

voilà votre été à Lognes

cinéma plein air

sport

détente

soirée salsa

activités pour les enfants

13, 14, 20 et 21 juillet

au bord de l'Etang des Ibis

Espace **restauration**
Retrouvez le programme détaillé sur mairie-lognes.fr

Retrouvez le Festival des Arts de la rue
Par has'Art! les 5 et 6 juillet à Lognes

Au programme

Samedi 13 juillet	Dimanche 14 juillet	Samedi 20 juillet	Dimanche 21 juillet
Espace sportif 15h-20h			
BADMINTON, SPEED BALL, TENNIS DE TABLE EN PRATIQUE LIBRE (à partir de 7 ans)			
INITIATION ET DÉCOUVERTE TIR À L'ARC ET ESCRIME encadrée par des animateurs (de 7 à 14 ans)			
Démonstrations Jui jitsu et de boxe Thai par l'association Paradi fight	Initiation et démonstration de MMA par MMA Muay Thai (tout public)		
Volley ball par l'association USL volley ball			
Accrobranche baby grimpe (de 2 à 6 ans)			
Mur d'escalade encadré par l'association Vertical Maubuée (à partir de 6 ans)			
Espace détente 15h-20h			
JEUX DE SABLE (réservé aux moins de 8 ans)			
MAQUILLAGE pour enfants			
INITIATION À LA GUITARE par des jeunes Lognots participant au projet de solidarité internationale 2024			
JEU VIENT À VOUS (à partir de 5 ans) De 15h à 19h - Seul ou à plusieurs, venez partager un temps de convivialité et de détente autour d'un jeu et tester les dernières nouveautés proposées par la Ludothèque et son chariot ambulant de jeux d'ambiance			
Parcours olympique en lecture De 15h à 18h par la médiathèque de Lognes (tout public) Sélection de jeux et défis lecture		Parcours olympique en lecture De 15h à 18h par la médiathèque de Lognes (tout public) Sélection de jeux et défis lecture	
Atelier jeux de mots et jeux de carte par l'association Mot'zaïque	Ateliers créatifs et sensoriels pour les tous petits (réservé au moins de 4 ans) Manipulation de diverses matières pour sentir et ressentir et ainsi développer leur sens et leur curiosité.		
	Structures gonflables (à partir de 4 ans)		
	Espace trampoline (de 4 à 12 ans)		
	Lego géant pour les tous petits		
Espace restauration 15h-20h			
Gourmandises sucrées et salées par l'association de parents d'élèves Aquarelle Glaces Thaïlandaises	Gourmandises sucrées Glaces Thaïlandaises	Gourmandises sucrées et salées par l'association de parents d'élèves Gipem Glaces Thaïlandaises	Gourmandises sucrées Glaces Thaïlandaises
Temps forts			
22h CINÉMA EN PLEIN AIR Super Mario Bros, le film Un plombier nommé Mario parcourt un labyrinthe souterrain avec son frère, Luigi, essayant de sauver une princesse capturée. Adaptation cinématographique du célèbre jeu (à partir de 6 ans)		20h30 SOIRÉE SALSA Avec El Macchete Banda Restauration par Delyss Karaib	17h SPECTACLE DE JONGLERIE Roul'T'Bobines Laissez-vous transporter dans des numéros de jonglerie tout aussi délirants que performants. Ce spectacle allie interaction et performances techniques : sculpture sur ballons, jonglerie, diabolo... (tout public)
Barbecue par l'association MMA Muay Thai			



TOUT SE RECYCLE

Depuis fin 2023, l'atelier d'insertion Vélostation de la Maison Intercommunale de l'insertion et de l'emploi (Mzie) de Paris - Vallée de la Marne, installé à Lognes, a lancé la marque Chrysalide. Elle vend des vélos reconditionnés dans un état neuf.

À la croisée de l'écologie et de l'insertion sociale, Chrysalide complète l'offre de la vélostation Paris - Vallée de la Marne qui propose une gamme complète de services dédiés aux cyclistes comme la formation vélo-école, le prêt de vélos reconditionnés, ou encore l'animation d'ateliers d'autoréparation gratuits, le marquage bicycode et le reconditionnement des batteries de vélos à assistance électrique. Pour les vélos « Chrysalide », les tarifs proposés sont plus qu'attractifs puisque que le prix moyen pour un vélo enfant est de 120 euros et celui pour un vélo adulte de 200 euros !

PLUS D'INFOS

www.velostation-pvm.com
73/75 boulevard du Courcerin/allée
Lech Walesa à Lognes - Bat B07

La sécurité routière s'apprend aussi à l'école

Dix sur dix de conduite pour les élèves de CM2 du groupe scolaire de La Maillière ! Le 20 juin dernier ils ont tous reçu leur Attestation de Première Éducation à la Route (APER) comme le prévoit le programme de l'Éducation Nationale. Explications.

La commune, en partenariat avec l'Éducation Nationale, reconduit chaque année les actions de prévention routière menées par les agents de la Police Municipale. Ces derniers se sont rendus courant mai au groupe scolaire de La Maillière afin de délivrer aux CM2 les notions essentielles pour être un cycliste responsable. Après un échange sur les conduites à tenir, les élèves ont répondu à un questionnaire comme pour le code de la route. Du théorique, ils sont passés ensuite en juin à la pratique avec, dans un premier temps, la maniabilité de leur vélo sur un parcours déjà existant dans la cour de l'école, qui permet de « réviser » les règles vues précédemment. Dans un second temps, une sortie VTT en milieu urbain leur était proposée. ●



Remise de l'Attestation de Première Éducation à la Route par Nicolas Delaunay, Maire de Lognes, et Loan Chanh Vamour, Conseillère municipale déléguée chargée des affaires scolaires et périscolaires



© Iliya Mitskevets - stock.adobe.com

J.O Paris 2024 Dispositif exceptionnel

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris et l'Île-de-France seront en pleine effervescence et accueilleront plus de 10 millions de visiteurs.

Du 26 juillet au 11 août, et du 28 août au 8 septembre 2024, les transports en commun et les routes seront plus fréquentés que d'habitude avec des restrictions de circulation. Pour faciliter le quotidien de tous, voici les recommandations communiquées par la Préfecture de police :

- Réduire vos déplacements dans la mesure du possible,
- Privilégier en priorité la marche, le vélo ou le covoiturage pour vos déplacements quotidiens. S'il est indispensable de vous déplacer avec votre propre véhicule ou en transports en commun, consultez les prévisions en temps réel sur anticiperlesjeux.gouv.fr

Si notre commune sera peu impactée, les villes de Noisiel, Torcy et Vaires-sur-Marne le seront davantage. C'est pourquoi l'Agglomération Paris Vallée de la Marne a mis en place un site internet dédié au local : territoire-sportif.agglo-pvm.fr avec des informations pratiques (réseau de bus, mobilité douce, RER, A4, A104). ●

LA FLAMME OLYMPIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Le 20 juillet, la Flamme Olympique va parcourir la Seine-et-Marne. 150 personnes la porteront.

Les 12 villes Seine-et-Marnaises qui l'accueillent sont : Fontainebleau, Melun, Avon, Lagny-sur-Marne, Saint-Thibaut des Vignes, Torcy, Vaires-sur-Marne, Brou-sur-Chantereine, Chelles, Provins et Pontault-Combault. La ville de Meaux clôturera cet événement exceptionnel.

Près de Lognes :

- 12h30 : arrivée de la Flamme à Torcy
- 12h40 > 12h50 : passage du convoi par l'avenue François-Mitterrand avec des animations (batucada, échassiers...)

Donnons du génie à vos performances

Eiffage Énergie Systèmes conçoit, réalise, exploite et maintient des systèmes et équipements en génies électrique, industriel, climatique et énergétique dans le respect des Hommes et de l'environnement.

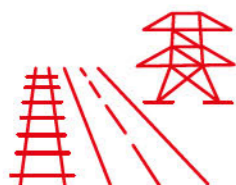
4 marchés :



Industrie



Tertiaire



Infrastructures et réseaux



Villes et collectivités



Plus de
33 000
collaborateurs



5,9 milliards
d'euros de CA en 2023



www.eiffageenergiesystemes.com

Agence Infrastructures Nord-Est

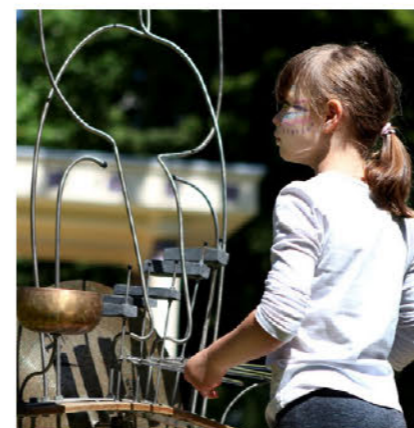
8 avenue Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie
01 71 58 48 89

ON A SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



VENDREDI 5 JUILLET Nocturne du Jeu

20h-00h - Ludothèque (2 rue du Parc)
Le premier vendredi du mois c'est nocturne ! La Ludothèque est ouverte de 20h jusqu'à minuit.



LES 5 ET 6 JUILLET Festival Par has'Art

Le festival des arts de la rue de Paris - Vallée de la Marne revient pour une 6^e édition du 28 juin au 6 juillet prochains. À Lognes, les 5 et 6 juillet, une quinzaine de spectacles gratuits se dérouleront entre l'esplanade des Droits de l'Homme, l'étang des Ibis et le Grand Bassin.

Vendredi 5 juillet dans Lognes :

- De 16h30 à 20h30 : Sculptures sonores interactives (installation) - esplanade des Droits de l'Homme

- De 17h à 21h : Ce que voient les oiseaux (entre théâtre et cinéma) - esplanade des Droits de l'Homme
- 19h30 : L la nuit (western urbain sous casque) - Mail de la Fauconnerie
- De 14h à 19h45 : Habiter n'est pas dormir (rencontre avec les artistes) - esplanade des Droits de l'Homme
- 21h30 : Habiter n'est pas dormir (spectacle) - esplanade des Droits de l'Homme



LUNDI 8 ET MARDI 9 JUILLET Don du sang

De 14h30 à 19h30 - Hôtel de Ville
L'Établissement Français du Sang organise une collecte avec le soutien de la Ville qui s'engage une nouvelle fois pour cette action solidaire essentielle. **Sur rendez-vous uniquement. Lien de réservation accessible sur mairie-lognes.fr, rubrique Agenda.**



© Michelle Corselle

Samedi 6 juillet dans Lognes :

- 16h et 19h : L la nuit (western urbain sous casque) - étang du Grand Bassin
- De 15h à 17h : Racines (aventure végétale et poétique) - étang des Ibis
- De 15h à 20h : Sculptures sonores (installation) - étang des Ibis
- De 15h à 19h : Ce que voient les oiseaux (entre théâtre et cinéma) - esplanade des Droits de l'Homme
- De 10h à 19h45 : Habiter n'est pas dormir (rencontre avec les artistes) - esplanade des Droits de l'Homme
- 17h : Distro (Danse) - étang des Ibis
- De 18h à 19h15 : Piano sur la croquette (Musique) - étang des Ibis
- 19h30 : Mobile Homme, Machinerie céleste pour 7 tambours volants (art céleste) - étang des Ibis
- 20h15 : Hymnes en jeux (musique) - étang des Ibis
- 21h30 : Habiter n'est pas dormir (spectacle) - esplanade des Droits de l'Homme



LES 13, 14, 20 ET 21 JUILLET

Les Estivales

Au bord de l'étang des Ibis
Les Estivales sont de retour au bord de l'étang des Ibis : structures gonflables, soirée Salsa, ciné plein air, jeux de sable, activités sportives et créatives, ludothèque et médiathèque, espaces restauration...
Découvrez le programme complet en page 17 et sur mairie-lognes.fr

EN BREF



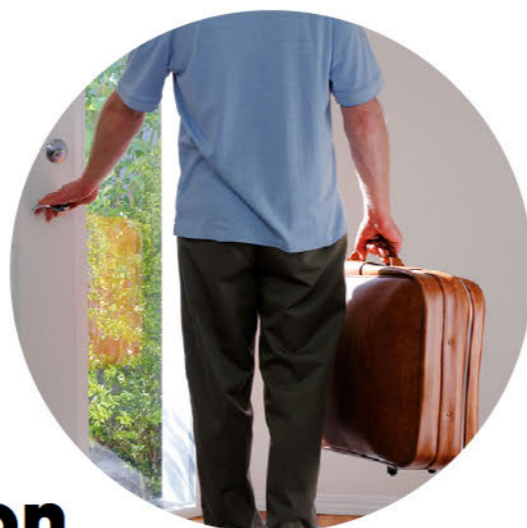
PRÉVENTION CANICULE 2024

Depuis l'épisode de canicule de 2003, les pouvoirs publics doivent tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées à leur domicile, et le communiquer au Préfet. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, les services sanitaires et sociaux interviennent auprès des personnes concernées. Seules les personnes qui en ont fait la demande directement ou par l'intermédiaire de leur représentant légal sont recensées.

POUR FIGURER SUR LE REGISTRE

Merci de remplir le formulaire disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie et l'envoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Lognes,
Service Action Sociale/Logement
11, Esplanade des Droits de l'Homme
77185 Lognes



Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances cet été ? Vous pouvez bénéficier gratuitement de la vigilance particulière des patrouilles des Polices Nationale et Municipale à votre domicile. Pour cela inscrivez-vous en renseignant le formulaire disponible sur le site de la Ville (rubrique sécurité) ou à l'accueil de la Police Municipale. Ce dispositif gratuit est valable uniquement en période de vacances et pour maximum 60 jours consécutifs.

Quelques recommandations pour prévenir les cambriolages :

- Informez votre entourage proche de votre départ (famille, ami, voisin, gardien..);
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux (et vérifiez que les enfants fassent de même);
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance (une boîte aux lettres qui déborde révèle une longue absence);
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne;
- Fermez toutes les ouvertures (surtout celles à l'arrière de votre domicile) et baissez les volets roulants au maximum, le moindre jour permet l'ouverture facile;
- Attention à ne pas cacher vos bijoux dans des endroits trop évidents (vêtements ou sous le lit) préférez plutôt des endroits insolites (ex : le congélateur);
- Donnez l'illusion que votre domicile est habité tout en étant sécurisé (programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio..).

INFOS PRATIQUES

Police Municipale - 7/9 rue du Suffrage Universel - 01 60 06 88 65
Du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi de 10h à 19h

HORAIRES D'ÉTÉ

Retrouvez les équipes de la Ludothèque aux Estivales (au bord de l'étang des Ibis) : samedi 13 juillet, dimanche 14 juillet, samedi 20 juillet, dimanche 21 juillet (structure fermée sur ces dates).

Fermeture du lundi 29 juillet au samedi 31 août 2024.

La Médiathèque du Segrais (1 Bd Camille Saint-Saëns) : mercredi et samedi : 10h - 13h / 14h - 18h. Jeudi : 14h - 18h. Fermeture du 23 juillet au 10 août inclus.

SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est actif dans tous les départements d'Île-de-France. Les autorités surveillent son implantation en raison de sa capacité à transmettre des maladies tropicales (Zika, dengue ou chikungunya) après avoir piqué des personnes malades. Comment s'en protéger ? Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site de l'Agence Régionale de Santé et sur le site de la ville (mairie-lognes.fr).



RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS AU SERVICE AÎNÉS

Tout au long de l'année, le service Aînés organise pour les personnes âgées de 64 ans et plus des activités, animations, sorties, ateliers, manifestations, repas et distribution du colis de fin d'année. Pour pouvoir bénéficier de toutes ces activités et services :

- **Les aînés déjà inscrits** : doivent renouveler leur adhésion avant le 6 septembre 2024 dernier délai, en se rendant à l'Accueil Citoyen de la mairie, muni du coupon qui leur sera envoyé.
- **Les nouveaux inscrits** : peuvent se rendre au service des Aînés au 95/97 Boulevard du Segrais, toute l'année, aux horaires d'ouvertures.

Une adhésion annuelle de 15 € par personne sera nécessaire pour participer à toutes les activités et le repas de fin d'année ainsi que pour l'attribution du colis de fin d'année.

Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Lognes il y a peu de temps et vous souhaitez découvrir la ville, son histoire et ses équipements ? La Municipalité organise **le samedi 21 septembre de 10h à 13h**, une rencontre avec les nouveaux Lognots afin de faciliter votre arrivée et votre intégration dans la vie de la commune.

À cette occasion, vous pourrez rencontrer le Maire, Nicolas Delaunay, et les élus qui répondront à toutes vos questions. Pour préparer cet événement, nous avons besoin de vous connaître ! ●

POUR PARTICIPER

Remplissez le formulaire sur le site de la ville (rubrique Ma ville) ou le formulaire papier disponible à l'Accueil de la mairie.
Plus d'infos au 01 60 06 88 16.



RATP : TRAVAUX À LA GARE DE LOGNES DU 1^{ER} JUILLET AU 13 SEPTEMBRE

Cet été, la RATP remplace l'escalier mécanique de la gare de Lognes. La gare restera ouverte au public durant toute l'opération.

Le chantier se déroulera principalement en journée avec quelques interventions la nuit (sur deux phases de trois nuits chacune) :

- Les nuits du 8, 9 et 10 juillet
- Les nuits du 29, 30 et 31 juillet

Les interventions de nuit pourront occasionner quelques nuisances sonores dues aux opérations de dépose de l'ancien escalier mécanique et d'intégration du nouveau. Elles nécessiteront l'assistance d'un camion et de chariots élévateurs, stationnés toute la nuit rue Jehan Scarron. **Celle-ci sera fermée à la circulation** (sauf pour les riverains), une déviation sera mise en place. Les lignes de bus ne seront pas impactées. Conscient de la gêne occasionnée pour les riverains, la RATP mettra tout en œuvre pour limiter l'impact et la durée de ce chantier. Si vous désirez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez appeler le 06 20 61 83 04.

ÇA S'EST PASSÉ À LOGNES

(1) Etang d'Art

Le samedi 25 mai, la manifestation « Etang d'Arts », organisée par la MJC, se tenait autour de l'étang du Segrais sur la thématique « Les chemins de la vie ». De nombreuses créations artistiques professionnelles et amateurs étaient présentées. L'une d'elles réalisée par l'artiste lien France de Ranchin, labyrinthiste a fait son effet !



(2) Troc et Puces

De bonnes affaires à petits prix ! Le dimanche 26 mai, chineurs ou flâneurs, tous ont apprécié d'arpenter le Troc et Puces du Segrais, qui comme à son habitude s'est déroulé dans la bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine !



(3) Charivari

Le 1^{er} juin à la salle du citoyen, exposition avec restitution du travail artistique de plus de 300 élèves des écoles, en partenariat avec la Ferme du Buisson et l'Éducation Nationale.



(4) Baby Lognes

Le 8 juin, le service Parentalité organisait une journée dédiée à la parentalité qui mêlait des ateliers parents/enfants, des stands ludiques, de prévention et de sensibilisation...



(5) Spectacle en plein air

Dans le cadre des « happy mercredi », le spectacle Rizom s'est tenu le mercredi 12 juin place des Colliberts. Il était animé par une danseuse et une accordéoniste sur le thème du voyage à travers les cultures.

(6) Lognes en fête

Du 14 au 17 juin, de nombreuses attractions et animations attendaient les Lognotes et les Lognots : fête associative, fête foraine, bal des pompiers. De jolis moments de convivialité et de détente qui ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et familiale !



En application de l'article L. 2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

NAISSANCES

- Avril**
- Aya BERKI
 - Iris SOL YU
 - Naya TRAN
 - Aïchatou SONOGO

- Mai**
- Juliette SINOT GIRARD
 - Khadija DIOP
 - Nathan STINFORT
 - Ilona COULLANDAYE
 - Antoine CHHO
 - Zèyna HASSEN
 - Pamini PARAMATHAS
 - Talyne BOUCHAKOUR
 - Mia SO
 - Gabriel ONG
 - Henry DELIGNIÈRES
 - Liam VILAY TANG
 - Stanley HOUNNOU

MARIAGES

- Avril**
- Jérôme PETIT et Justine PARANG
- Mai**
- Janaxhan SOTHINATHAN et Suwana RAJENDRAM
 - Steven SIHACHACK et Maëlle GUILLERAY
 - Anthony LATOUR et Emilie HABCHI
- Juin**
- Thitikorn NGEUNLARD et Tanaysiri RATTANAKUN
 - Maxime LECONTE et Julie CAO TRIEU
 - Ngy LAM et Guech Leng TAING

DÉCÈS

- Mars**
- Amara GUNASEKARA
- Avril**
- Gaston OBLI
 - Michel AUBIC
- Mai**
- Man Sang YU
 - Sébastien BOUNGNAVONG

Lognes ma ville dans ma boîte aux lettres

Pour signaler tout problème de distribution de Lognes ma Ville, envoyez-nous par mail votre nom, prénom, adresse postale complète et éventuellement digicode(s) à : service.communication@mairie-lognes.fr



Ma Ville au bout des doigts !

Pour signaler un dépôt sauvage, découvrir le planning du kiosque, consulter l'agenda... Téléchargez votre appli Ville de Lognes, disponible sur Google Play et App Store.

Restez informés avec les alertes sms et la newsletter

Crise sanitaire, fermetures de structures... La Ville a mis en place un système d'alerte SMS pour mieux vous informer. Ce service gratuit vous permet de recevoir en temps réel des informations qui concernent la Ville et ses habitants. Une newsletter est également mise en place bimestriellement. Inscriptions sur www.mairie-lognes.fr

groupe CHOISIR LOGNES

Nos valeurs sont au service du progrès humain dans toutes ses dimensions : l'émancipation individuelle, la redistribution des richesses, la préservation écologique, la souveraineté démocratique, la conquête de nouveaux droits. C'est pour cela que nous, la majorité municipale, appelons à faire face à la situation historique du pays, à la suite des résultats des élections européennes et à la dissolution de l'Assemblée Nationale. Nous appelons toutes les électrices et tous les électeurs de Lognes à soutenir lors du deuxième tour des élections législatives le nouveau Front Populaire, rassemblant dans une forme inédite toutes les forces de gauche humanistes, syndicales, associatives et citoyennes. Nous souhaitons porter un programme de ruptures sociales et écologiques pour construire une alternative à Emmanuel Macron et combattre le projet raciste de l'extrême droite. Le nouveau Front Populaire, et non l'extrême droite, offre cette

possibilité. Le macronisme tire sa révérence, laissant derrière lui la nécessité de reconstruire notre démocratie sur la base de nos valeurs fondamentales. Le nouveau Front Populaire, et non l'extrême droite, offre cette possibilité. Dans notre circonscription, comme partout en France, divers partis et organisations de gauche soutiennent des candidatures uniques, portant un programme de rupture détaillant les mesures à engager dans les 100 premiers jours du gouvernement du nouveau Front Populaire. L'objectif est de gouverner pour répondre aux urgences démocratiques, écologiques, sociales et pour la paix. Mobilisons-nous le dimanche 7 juillet !

groupe LOGNES EN COMMUN

A Lognes, un bout de trottoir rénové a été dénommé « voie verte ». Une voie verte est définie dans le code de la route ; cette définition ne se prête pas à ce cheminement. Un trottoir reste un trottoir. Ce nouvel axe de cheminement va créer des conflits d'usages, surtout aux heures de pointe à la sortie de la gare de Lognes. Des associations, des services de l'État existent et sont prêts à aider les communes dans l'édification de projets de circulation douce. Cette modification de voirie aurait dû être portée à l'ordre du jour d'un conseil municipal afin de débattre de l'intérêt et de la sécurité de cette dernière. Une décision en conseil municipal doit être prise concernant la modification de ce trottoir car ce nouvel axe de circulation traverse des rues de notre commune, des véhicules des services municipaux vont devoir l'emprunter et des obstacles à la circulation des

usagers sont toujours présents. D'autres modifications de la voirie, aux intersections par exemple, sont obligatoires notamment pour les personnes à mobilité réduite sans compter les nombreux nids de poules et bosses qui sont présents sur le revêtement. Ce cheminement fait-il partie du projet de la future ligne V9 du réseau Vélo Ile de France qui doit passer à Lognes ? Des pistes cyclables existent déjà mais sont dans leur grande majorité impropres à la circulation faute d'entretien. Le Maire dans sa nouvelle campagne de consultation de la population concernant l'avenir de Lognes, aimerait qu'elle soit une force de proposition. Nous aurions aimé qu'il commence par débattre en conseil municipal autour de cette voie verte et des arbres coupés.

<https://www.facebook.com/lognesencommun/>

groupe LOGNES 2.0

non parvenu

CALENDRIER DES COLLECTES

Ville de Lognes

Les ordures ménagères MARDI ET VENDREDI		Les biodéchets VENDREDI Quartier Le Village uniquement <small>Retrouvez la borne d'apport la plus proche de chez vous sur www.sietrem.fr</small>	
Les emballages et papiers MERCREDI		Les encombrants 2 ^e ET DERNIER MERCREDI DU MOIS	
Le verre LES MERCREDIS DES SEMAINES IMPAIRES		Les déchets verts 1 ^e et 3 ^e JEUDI DU MOIS (d'avril à décembre) + Compostage domestique et apport en déchetterie	

Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061 Service & appel gratuits www.sietrem.fr info@sietrem.fr

Avril 2023



2 magasins pour vous servir

COLLEGIEN

Pour votre intérieur

Bricolage , chantier et outillage
Décoration et projets
Salle de bains, cuisine, rangements
Sol, carrelage et parquet
Menuiserie intérieure et escaliers

LOGNES

Pour votre extérieur

Matériaux de construction
Aménagement extérieur
Menuiserie extérieure
Jardinage et végétaux
Mobilier de jardin et cuisine extérieure

Retrouvez-nous sur [leroymerlin.fr](https://www.leroymerlin.fr)

Avec l'appli **LEROY MERLIN**,
tout est plus facile.



La géolocalisation
des produits



Le stock
disponible des produits



Le scan produit
pour les infos et les prix



La carte maison
toujours avec vous



Les bonnes affaires
à ne pas rater



Les notes & avis
de nos clients



Pour toutes ces fonctionnalités et bien d'autres...
Flashez ce code pour télécharger l'application LEROY MERLIN

